

N'oublions pas que, il y a à peine quelques jours, l'accusation la plus sérieuse que j'aie entendue à la Chambre a été portée à l'endroit des députés qui occupent les banquettes ministérielles. A tel point que l'un des plus anciens représentants à la Chambre, le député de Kootenay-Ouest, a déclaré que lorsqu'on ne peut plus se fier à la parole d'un membre du cabinet, la démocratie est vraiment à la baisse au pays. Le problème est, certes, très grave et nombre de questions qui ont été posées à la Chambre n'ont reçu que des réponses évasives et même prêtant à équivoque, dans certains cas.

Des députés ont posé des questions de privilèges pour signaler ces déclarations ambiguës. Aujourd'hui même, nous avons été témoins d'une question de privilège au sujet d'une déclaration ambiguë du ministre des Postes qui a adopté à l'égard des anciens combattants canadiens une attitude qui n'honore pas le gouvernement.

En abordant un sujet comme celui-ci, on a peine à fixer son choix sur un domaine en particulier, car les exemples d'indécision, d'hésitation et de faiblesse sont si nombreux. A quel ministère faudrait-il s'arrêter? Le ministère des Finances? Quelqu'un pourrait-il supporter d'autres absurdités et d'autres erreurs de la part de ce ministère? Que dire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social? Devons-nous nous y arrêter? Il devient de plus en plus manifeste que le ministère des Postes est un des moins bien administrés de tous les ministères de l'État, tandis que le ministère de l'Agriculture est dirigé *in absentia* par son titulaire, de sorte que c'est très difficile d'obtenir des réponses concluantes en ce qui concerne les problèmes agricoles.

Il conviendrait peut-être d'attirer l'attention sur le ministère de la Défense nationale dont la devise est présentement: toujours demain. C'est le ministère qui devait prendre des décisions, mais six mois se sont écoulés, c'est-à-dire trois fois soixante jours plus 10, au cours desquels les Canadiens, témoins de son indécision et de son impuissance à s'attaquer aux problèmes, ont été frustrés dans leurs espoirs.

Déjà en mars, le premier ministre a écrit une lettre à certains membres des forces canadiennes, pour les mettre au courant de la situation avant les élections. Je citerai maintenant la *Tribune* de Winnipeg, du 26 mars, où figure le passage suivant de cette lettre:

Une des premières conditions c'est d'établir chez nous un gouvernement compétent et stable.

Je partage cet avis. C'est ce que nous voulons, mais ce n'est pas ce que nous avons obtenu. Il disait, en outre:

Il faut l'établir à nouveau pour restaurer la confiance de façon à pouvoir administrer les affaires de la nation de façon raisonnable, mettre fin aux déficits et favoriser l'expansion constante de notre économie, ainsi que le plein emploi.

Et il a ajouté:

Le parti libéral prendra des mesures décisives pour arriver à ces fins. Il ne se fait aucune illusion sur la difficulté de la tâche.

Il a encore un peu moins d'illusions maintenant.

C'est-à-dire que nous devons tous travailler dur.

Est-ce que ce sont là les hommes qui devaient travailler dur et prendre des décisions? Il termine en disant:

Il est temps de passer à l'action et de prendre des décisions sous un nouveau gouvernement libéral.

Or, 190 jours sont passés, et nous attendons toujours les initiatives, les mesures et les décisions.

Cependant, le premier ministre a fait de l'impression à certaines gens dans notre pays, et le *Citizen*, d'Ottawa, du 27 mars s'exprime ainsi sur la question de la défense:

Il n'y a pas le moindre doute maintenant sur la façon dont procédera un nouveau gouvernement libéral dans le domaine embrouillé et névralgique de la défense. Dès que le Parlement se réunira—ce sera le 16 mai—le gouvernement Pearson «passera énergiquement à l'action, d'une façon décisive et responsable», afin de mettre fin à la confusion qui règne dans le domaine de la défense.

L'article ajoute:

Il défera la question de longue portée concernant le rôle de défense du Canada à un comité spécial de la Chambre des communes composé de membres de tous les partis.

Voilà les paroles qui permettaient de conclure à une action décisive. Mais 190 jours se sont maintenant écoulés et les mesures décisives qu'ont prises le ministre de la Défense et son ministère ont torpillé la marine royale canadienne.

Quelles autres décisions pouvons-nous relever au cours de ces 190 jours? Je citerai quelques exemples de ce qui s'est passé. Pour en revenir au 2 juillet, la *Tribune*, de Winnipeg, publiait ce jour-là, un article intitulé: «Ottawa n'attendra pas d'entendre des opinions au sujet de la défense.»

M. Paul Hellyer, ministre de la Défense, a dit aujourd'hui que le gouvernement a l'intention de prendre une décision au sujet du programme naval prévoyant la construction de navires pour une valeur de 300 millions de dollars, sans attendre que le comité de la défense de la Chambre des communes ait exprimé son opinion. Il a dit que la révision du programme prévoyant la construction de huit bateaux se poursuivrait et qu'on prendrait une décision d'ici quelques semaines.